



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cours préparatoires

Question écrite n° 84841

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche au sujet de l'apprentissage de l'allemand en primaire. En effet, Mme la Ministre a très récemment indiqué que l'amélioration des compétences en langues vivantes étrangères des élèves français était l'une de ses priorités essentielles, et qu'à compter de la rentrée 2016 l'apprentissage de la première langue vivante étrangère commencerait dès le cours préparatoire (CP) pour tous les élèves, en précisant que « cette mesure profitera notamment aux jeunes qui étudient l'allemand à l'école, dont je veux que le nombre augmente ». Les politiques académiques ne sont pas en cohérence avec les déclarations de la Ministre. Ainsi, malgré les effectifs, la possibilité de l'apprentissage de l'allemand dès le cours préparatoire et en LV1 au collège, est manifestement menacée sur certains territoires, dont celui des Ardennes. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui faire connaître de quelle manière elle entend mettre en cohérence son discours et la réalité des territoires.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84841

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5344

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)